

Christine Bard

Les premières femmes au Gouvernement (France, 1936-1981)

Obtenu le 21 avril 1944, l'égalité des droits politiques a peu modifié peu la distribution sexuée du pouvoir exécutif. La fonction gouvernementale reste masculine, et les rares femmes nommées ne marquent ni l'histoire, ni la mémoire nationale, à l'exception de Simone Veil et, dans une moindre mesure, de Françoise Giroud. L'alternance de 1981 permettra à davantage de femmes de s'affirmer comme ministres. Les premières femmes au Gouvernement ressemblent donc à des oubliées de l'histoire et sont trop peu nombreuses pour intéresser la science politique. Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau, qui ont impulsé en France les études sur le genre en politique, s'intéressent, pour la première, surtout au vote et, pour la seconde, au personnel politique féminin¹ sous la V^e République². L'intérêt est faible du côté de l'histoire politique du temps présent, la thèse de William Guéraiche étant l'exception qui confirme la règle³. Notre essai, sans prétention exhaustive, vise donc, dans la tradition de l'histoire des femmes, à mieux connaître cette petite vingtaine de femmes, notamment grâce à la prosopographie. Il cherche aussi à comprendre les règles du jeu politique, le contexte, l'attitude des hommes et des forces politiques au pouvoir, ainsi que les mouvements de l'opinion qui ont maintenu, pendant une cinquantaine d'années, les femmes au Gouvernement dans un statut d'exception et d'alibi⁴. Enfin, il insiste sur le tournant de 1974, amorce d'une volonté de féminisation du pouvoir et d'un début de concrétisation de cette féminisation.

I - HISTOIRE EN TROIS TEMPS DE LA FEMINISATION DE L'EXECUTIF

Sous la III^e République, le mouvement suffragiste met l'accent sur le droit de vote plus que sur l'accès des femmes aux pouvoirs exécutif et législatif. Certes, il valorise les

¹ Leurs nombreux travaux ne peuvent être tous cités ici, on les retrouve dans l'essai historiographique de Françoise Gaspard, « Le genre et les travaux sur la citoyenneté en France », dans Christine Bard, Christian Baudelot, Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004, p. 105-126.

² Une synthèse existe en anglais : Gill Allwood, Khursheed Wadia, *Women and Politics in France 1958-2000*, London and New York, Routledge, 2000.

³ William Guéraiche *Les Femmes et la République. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979*, Paris, L'Atelier, 1999.

⁴ Par exemple, on n'abordera pas l'exercice du pouvoir et les bilans respectifs de ces femmes au Gouvernement. On n'a pas non plus approfondi les parcours de ces femmes après leur passage au Gouvernement.

expériences étrangères de féminisation du pouvoir et bâtit un argumentaire sur l'apport politique des femmes : sans surprise, les mesures adoptées dans des pays voisins, sous l'influence de femmes, contre l'alcoolisme, contre la prostitution réglementée ou encore pour la protection de l'enfance sont mises en avant. Cette face différentialiste de l'argumentaire féministe soulève peu d'objections. Si la France s'obstine à refuser la citoyenneté aux femmes, c'est avant tout par crainte d'un vote clérical des électrices. Nul ne doute de l'existence de femmes exceptionnelles qui ne démeriteraient pas dans la fonction masculine de l'exercice du pouvoir.

« *Trois hirondelles ne font pas le printemps*⁵ » : 1936

Elles sont 3, Cécile Brunschvicg, Suzanne Lacore et Irène Joliot-Curie, à entrer dans le gouvernement du Front populaire. Ainsi en a décidé le président du Conseil, Léon Blum, passé de 1 à 2, puis à 3 (à la demande d'Édouard Daladier, qui souhaitait la présence d'une radicale et proposa Cécile Brunschvicg). Cadeau compensatoire ? Somnifère pour féministes ? La sincérité du « féminisme » de Léon Blum fait débat⁶. Vieux partisan du suffrage féminin qui figure au programme de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) depuis 1906, il ne compte pas réaliser cette promesse, en raison de l'opposition du parti radical⁷, mais il veut néanmoins accomplir un geste symbolique.

Pour la présentation du Gouvernement devant la Chambre, les trois femmes sont à l'honneur, placées juste derrière le chef du Gouvernement. Même le député d'extrême droite Xavier Vallat salue « très respectueusement » les « dames du cortège » et adresse ses « félicitations » à Léon Blum pour cette initiative⁸. La presse unanime apprécie ce « progrès ». *Le Temps* du 1^{er} juin 1936 rassure ses lecteurs : oui, une femme mariée peut être ministre sans l'autorisation de son mari. La nomination de Cécile Brunschvicg et Irène Joliot-Curie (mineures sur le plan civil) aura peut-être facilité la réforme partielle du Code Napoléon (loi du 18 février 1938). Mais derrière les proclamations philogynes se cachent, comme

⁵ La formule appartient à l'ironique et sans doute envieuse Louise Weiss, sévère à l'égard de cette mesure toute platonique qui ne fait pas avancer la cause suffragiste, plus sévère encore avec Cécile Brunschvicg qui semble trahir le féminisme en acceptant d'entrer au gouvernement (voir *Combats pour les femmes*, Paris, Albin Michel, 1980, p. 123).

⁶ L'historien Helmut Gruber lui refuse la qualité de féministe : Helmut Gruber, Pamela Graves ed., *Women and Socialism. Socialism and Women. Europe between the Two World Wars*, Oxford, Berghan Books, 1998. Léon Blum a en tout cas défendu l'idée audacieuse – en 1907 - des expériences pré-maritales pour les femmes : voir son livre, Léon Blum, *Du Mariage*, Paris, Albin Michel, 1990. Il a épousé en 1896 une intellectuelle, Lise Bloch puis, en 1933, une militante socialiste et féministe, Thérèse Pereyra.

⁷ Claire Lescoffit, « La citoyenneté politique des femmes et le parti socialiste SFIO d'une République à l'autre (1918-1947) », master Histoire sous la direction de Jean-Pierre Azéma et Christine Bard, IEP Paris, 2006.

⁸ Jean-Michel Gaillard, *Les 40 jours de Blum. Les vrais débuts du Front populaire 27 avril-5 juin 1936*, Paris, Perrin, 2001, p. 211-212.

souvent, les préjugés qui limitent la légitimité politique des femmes aux questions d'enfance et de maternité.

La présence féminine au Gouvernement ne sort pas le vote des femmes de l'impasse parlementaire. Certes, le 30 juillet 1936, une ultime proposition accordant la citoyenneté aux femmes est adoptée (en arguant de l'existence de « trois ministresses ») à l'unanimité moins 1 voix. Mais 19 membres du Gouvernement s'abstiennent, Léon Blum n'intervient pas, respectant à la lettre le programme du Rassemblement populaire qui ne promet pas le vote des femmes. Cette dérobade est l'un des « rendez-vous » manqués entre la gauche et les femmes⁹.

À la fin des années 1930, la différence gauche-droite sur l'intégration politique des femmes n'est plus pertinente. Les droites ne s'opposent plus à un vote qui pourrait bien les avantager. Même les antiféministes les plus outranciers reconnaissent qu'il existe des femmes exceptionnelles, pourvues de qualités « viriles » et dignes de grandes responsabilités. Le Sénat ne discutera jamais de la proposition adoptée par la Chambre.

Le dénouement a lieu en 1944 à l'Assemblée consultative d'Alger. Le 24 mars, la commission de réforme de l'État ne propose que l'éligibilité des femmes mais, à la suite de l'amendement du communiste Fernand Grenier, l'intégralité des droits politiques est adoptée, de justesse, par 51 voix contre 16¹⁰. Le 21 avril 1944, Charles De Gaulle, chef du Gouvernement provisoire, signe l'ordonnance qui donne aux femmes (article 17) des droits politiques « dans les mêmes conditions que les hommes ». L'hommage à la résistance féminine a été utile ; il a toutefois permis l'oubli immédiat des luttes féministes de la III^e République. On retiendra que « De Gaulle a octroyé le droit de vote aux femmes ». Et pour les nouvelles électrices, les premiers scrutins n'ont rien de spectaculaire ; beaucoup d'entre elles banalisent ce « non-événement ». Un creux de la vague commence pour le féminisme, prolongé pendant toute la durée du *baby boom*, jusqu'au milieu des années 1960. Majoritaires dans le corps électoral, les électrices favorisent l'essor de la démocratie chrétienne, sans que cela ne pénalise trop la gauche, ni ne pèse sur l'avenir des institutions (le premier projet constitutionnel serait passé sans les électrices). Le socialiste Robert Verdier minimise ce que les politologues d'aujourd'hui appellent le « *gender gap* » : « On opposait volontiers les électrices, prises comme un tout homogène, aux électeurs. [...] Or il est apparu que les voix se

⁹ On ne reviendra pas ici sur les raisons profondes du double discours socialiste à l'égard des femmes longuement exposées dans Charles Sowerwine, *Les Femmes et le socialisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1978 ou, d'une manière plus synthétique, Christine Bard, « Le socialisme et les femmes », *Recherche socialiste*, n°31-32 [n° spécial 1905-2005 : « Cent ans de socialisme. Les socialistes et la France »] juin-septembre 2005, p. 79-88).

¹⁰ William Guéraiche, « Le débat du 24 mars 1944 », *Clio. HFS*, n°1, 1995, p. 273.

répartissent sensiblement dans les mêmes proportions. Les femmes n'ont pas voté en tant que femmes : elles se sont prononcées selon leur milieu et leur classe sociale¹¹ ».

1945-1974 : le pouvoir d'État reste masculin

Mais ne nous y trompons pas, il est trop tôt pour proclamer « l'avènement de la femme-individu¹² » (selon l'expression de Pierre Rosanvallon) même si l'égalité des droits politiques - et l'égalité inscrite dans la Constitution de 1946 - réduit la différence entre les sexes, car les conceptions de la place des femmes dans la Cité naviguent toujours entre l'universel et le particulier¹³. Les femmes politiques ne doivent pas trahir leur genre : elles doivent « rester femmes¹⁴ ». La guerre - la première guerre mondiale comme la seconde - n'est pas émancipatrice, et les après-guerres poussent au retour à l'ordre (en dépit de l'appétit de fête et de distractions) : c'est une des leçons majeures de l'histoire des femmes au 20^e siècle¹⁵. Les transgressions de genre sont temporaires, limitées au temps du conflit. Citons par exemple Lucie Aubrac, capable d'une brillante carrière politique, après 1945 mais préférant le bonheur privé¹⁶. Le retour aux pratiques de la III^e République n'est pas favorable à l'entrée en nombre de femmes au Gouvernement. William Guéraiche, reprenant à son compte la théorie selon laquelle seuls les moments de rupture de l'ordre politique permettent l'expression politique des femmes, l'applique à la Libération : une brèche, qui permet l'élection de 33 femmes à l'Assemblée, mais qui se referme vite¹⁷.

Cette thèse ne se vérifie pas au plus au niveau de l'État où l'intégration des femmes ne va pas de soi : sur les 27 gouvernements que compte la IV^e République, 23 sont formés sans aucune femme et sur les 4 restants, il n'y en a jamais plus d'une. Il faut attendre juin 1946 pour qu'une femme soit choisie : il s'agit d'une socialiste, Andrée Viénot, veuve d'un résistant, à qui Georges Bidault confie le sous-secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports. Elle ne reste que sept mois au pouvoir. La suivante, Germaine Poinso-Chapuis, est ministre du 24 novembre 1947 au 19 juillet 1948, dans le gouvernement Robert Schuman, avec la charge de la Santé et de la Population, un « fief » du Mouvement républicain populaire (MRP). Son

¹¹ Robert Verdier, « Les femmes ont voté », *Le Populaire*, 6-7 mai 1945 (cité par C. Lescoffit, *La citoyenneté...*, *op. cit.*, p. 140).

¹² Pierre Rosanvallon, *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 1992.

¹³ Cf. le chapitre 6 de Joan W. Scott, *La Citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998.

¹⁴ *L'Époque*, 9 avril 1946, cité par Claire Duchon, « Une France nouvelle pour une France nouvelle ? », *Clio. HFS*, n°1, 1995, p. 154.

¹⁵ Georges Duby et Michelle Perrot, sous la dir. de Françoise Thébaud, *Histoire des femmes en Occident, t. V : Le XX^e siècle*, Paris, Plon, 1992.

¹⁶ Lucie Aubrac, *Cette exigeante liberté, entretiens avec Corinne Bouchoux*, Paris, L'Archipel, 1997.

¹⁷ Cf. W. Guéraiche *Les Femmes et la République*, *op. cit.*

bref passage au pouvoir (moins d'un an) reste associé à la malheureuse affaire du décret (portant son nom) permettant de financer l'enseignement privé, qui n'est plus subventionné depuis 1945, en aidant les enfants et non pas les écoles. Germaine Poinso-Chapuis s'y est pourtant opposée, refusant que la politique familiale souffre par ricochet de la querelle scolaire. Mais la question est abordée en conseil des ministres alors qu'elle est absente (en raison de la fête des mères !) et le 22 mai 1948, le décret paraît au *Journal officiel* avec sa signature. Le lendemain, on lui apporte le décret à signer... On croit qu'elle a cédé.

Communistes et radicaux demandent aussitôt l'abrogation du décret et en obtiennent une nouvelle version, mais à la question de confiance, le non l'emporte et Robert Schuman démissionne le 19 juillet 1948. « On vous a fait passer à la postérité ! », lance Daniel Mayer à Germaine Poinso-Chapuis, « Votre nom sera dans tous les livres d'histoire¹⁸ ». Tentée d'abandonner la politique, elle y renonce peu après, encouragée par le pape qui lui dit lors d'un pèlerinage parlementaire à Rome : « Nous avons besoin de vous¹⁹ ».

Il faut attendre 1957 pour qu'une autre femme soit invitée au Gouvernement : la radicale-socialiste Jacqueline Thome-Patenôtre est brièvement sous-secrétaire d'État à la Reconstruction et au Logement dans le gouvernement de Maurice Bourgès-Maunoury. Nafissa Sid Cara participe plus durablement au Gouvernement, comme secrétaire d'État chargée de l'Algérie de 1959 à la fin du conflit en 1962. Une seule femme parvient à s'imposer plus longuement : Marie-Madeleine Dienesch, démocrate-chrétienne passée au gaullisme (en 1966), occupe diverses fonctions comme secrétaire d'État entre 1968 et 1974. Enfin, Suzanne Ploux est secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale en 1973 et 1974.

Elles ne sont au total que 7 à avoir connu l'expérience du Gouvernement entre 1946 et 1974, dont une seule en tant que ministre. Sept femmes discrètes, aujourd'hui bien oubliées. L'historien, pour expliquer ce petit nombre, peut insister sur la singularité de la période du *baby boom* et des Trente glorieuses. Le maternalisme et le familialisme triomphants semblent inconciliables avec l'exercice féminin du pouvoir politique²⁰. Une femme présidente ? L'opinion y est défavorable (à plus de 80 % dans les années 1960 et encore à 69 % en 1974²¹). Le blocage serait donc culturel. Il transcende le clivage gauche-droite. Pierre Mendès France, pourtant conseillé par la féministe Colette Audry, ne nomme aucune femme. Pas plus

¹⁸ Cité par Yvonne Knibiehler dans Association Les Femmes et la ville, sous la dir. d' Yvonne Knibiehler, *Germaine Poinso-Chapuis. Femme d'État (1901-1981)*, Marseille, Edisud, 1998, p. 77.

¹⁹ *Ibid.*, p. 78.

²⁰ Cf. Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir*, Paris, Fayard, 2000 et Claire Duchon, *Women's Rights and Women's lives 1944-1968*, Londres, Routledge, 1994.

²¹ Albert Brimo, *Les Femmes françaises face au pouvoir politique*, Paris, Montchrestien, 1975, p. 106.

que Guy Mollet ou Antoine Pinay ! Quant aux candidates possibles, elles existent même si leur nombre est limité, qu'il s'agisse du vivier des parlementaires (victimes du tri effectué par les états-majors des partis²², puis, sous la V^e, du scrutin uninominal) ou du vivier des techniciennes du politique (peu d'énarques femmes malgré la mixité de l'école dès 1945²³). D'un régime à l'autre, les femmes restent rares au Gouvernement. Le gaullisme, soutenu par une majorité d'électrices, ne change rien à l'habitude prise sous la IV^e République et le nombre d'élues s'effondre, jusqu'à 1 %. Les années tendues de la guerre d'Algérie, en mettant les questions militaires et de maintien de l'ordre au premier plan, n'incitent pas à la féminisation du pouvoir. Si Nafissa Sid Cara est appelée au Gouvernement entre 1959 et 1962, c'est, bien sûr, parce que cette professeure de lettres dispose d'une légitimité comme députée (son élection à Alger, en 1958, coïncide avec la reconnaissance très tardive du droit de vote pour les Algériennes, dites « musulmanes »), mais c'est aussi parce qu'elle succède à son frère, le Dr Chérif Sid Cara, ancien secrétaire d'État à l'Algérie de 1957 à 1958, député de 1948 à 1962, coprésident du Comité de salut public en mai 1958 avec le général Massu.

Retenons que parmi les 11 premiers gouvernements de la V^e République, il en est 4 sans aucune femme. En Mai 68, le pouvoir exécutif est à 100 % masculin.

Face à une telle absence, on peut se demander ce qui a pu atténuer le sentiment d'exclusion des femmes du Gouvernement. Notons d'abord qu'elles sont présentes dans les cabinets ministériels, dès les années 1930. Mais discrètes : Jeanne-Paule Sicard (1913-1962)²⁴, première femme chef de cabinet, cas resté unique sous la IV^e République, est simplement appelée « la secrétaire de M. Pleven²⁵ » ! Alors que la presse américaine la repère comme « la femme la plus puissante de France²⁶ ». Vingt ans plus tard, c'est le même qualificatif²⁷ qui est employé pour la redoutée Marie-France Garaud²⁸. « Si une femme a

²² William Guéraiche, « La question “femmes” dans les partis (1945-1962) », *Historiens et géographes*, n°358, juillet-août 1997, p. 235-248.

²³ Aucune femme ne se présente au concours d'entrée de la première promotion. Entre 1946 et 1956, 706 hommes et seulement 18 femmes passent par l'ENA. Il faut attendre 1975 pour que l'Inspection des finances s'ouvre aux femmes.

²⁴ Cf. Pierre-François Astor, « Jeanne-Paule Sicard (1913-1962) : l'anonymat et l'influence en politique », thèse, université de Nice, 2000 et son article « Jeanne-Paule Sicard – de Washington au Quai d'Orsay (1951-1958) », dans Yves Denéchère (dir.), *Femmes et diplomatie. France – XX^e siècle*, Bruxelles, PIE – Peter Lang, 2004, p. 93-110.

²⁵ En 1949, elle est chef de cabinet de Pleven, ministre de la Défense, et garde cette fonction quand son ministre passe à Matignon l'année suivante. Elle y reste jusqu'en 1952 puis suit Pleven à la Défense. En 1958, elle est directrice adjointe du ministère des Affaires étrangères. Elle a la totale confiance de René Pleven qui l'avait rencontrée à Alger en 1943 où elle enseignait, jeune agrégée de lettres, au lycée de garçons d'Oran. Il lui trouve « un sens politique extraordinaire » et affirme que si elle avait été parlementaire, il l'aurait nommée à l'Éducation nationale (P.-F. Astor, article cité *supra*).

²⁶ « The most powerful woman in France », *Sunday News*, 4 février 1951.

²⁷ « Femme la plus puissante de France », selon *Newsweek*, 10 décembre 1973.

effectivement du pouvoir dans ce pays, c'est bien Marie-France Garaud, véritable phénomène politique de la décadence du gaullisme. Mais son pouvoir est à l'image de ce que tout homme politique doit se faire d'une femme : efficace et effacée, en un mot intrigante comme toutes ces femmes qui ont intrigué tout au long de l'histoire dans les cours royales. Rien à voir avec la libération de la femme²⁹ », assène le quotidien *Libération*. Les égéries authentiques, qui régentaient toute une sociabilité informelle, semblent avoir quitté la scène dans les années 1960³⁰, mais on voit qu'elles influencent toujours la perception de femmes pourtant conseillères en titre telle Marie-France Garaud.

Sous la présidence de Georges Pompidou, il n'y a que deux femmes au Gouvernement, mais elles sont « nombreuses » dans l'entourage présidentiel, souligne l'association Georges Pompidou. Quatre noms sont fournis, dont celui d'Anne-Marie Dupuy, « chef de cabinet du président » (20 juin 1969-8 mai 1973) puis « directeur de cabinet » (9 mai 1973-10 janvier 1974)³¹. S'il n'y a guère plus de femmes ministres, c'est en raison de la rareté des femmes dans les rangs de la majorité gaulliste, selon cette association.

L'entourage familial du président est lui aussi susceptible d'atténuer l'image trop exclusivement masculine du pouvoir d'État. Si la République a relégué les épouses de ses représentants dans la sphère privée, la constitution de la V^e République, si elle ne les mentionne pas plus que les précédentes, les met sur le devant de la scène en raison du renforcement du pouvoir exécutif et du rôle nouveau du président de la République. On ne le mesure sans doute pas immédiatement, Yvonne De Gaulle faisant preuve d'une légendaire discrétion, d'ailleurs voulue par le général. Après « tante Yvonne », dans la continuité, Claude Pompidou se montre assez réservée, mais le couple présidentiel dans son intimité - les photos de vacances par exemple - intéresse de plus en plus les médias. Il s'agit d'une règle non écrite et d'une aveuglante évidence : un président est (forcément) un époux et un père. L'image de cette vie familiale relativise le monopole masculin du pouvoir.

Enfin, les comparaisons avec d'autres pays montrent la banalité du cas français. Il n'y a aucune femme au Gouvernement de l'Allemagne fédérale de 1949 à 1961. Puis jusqu'en 1980, elles ne seront qu'1, ou 2, jamais plus, et toujours cantonnées à la Santé, à la Famille et

²⁸ Entrée au cabinet de Jean Foyer au ministère de la Coopération, elle le suit à la Justice ; à Matignon, elle conseille Pompidou avec Pierre Juillet. Il n'y a alors que 2 femmes au Gouvernement, simples secrétaires d'État. Son nom circulera en 1975 dès les premières rumeurs sur une possible démission de Françoise Giroud.

²⁹ « Les adieux de Françoise Giroud ? », *Libération*, 7 août 1975.

³⁰ Marie-Thérèse Guichard, *Les Égéries de la République*, Paris, Payot, 1991.

³¹ http://www.georges-pompidou.org/epoque/fiche_thema/femmes.htm

à la Jeunesse³². Seuls 12 pays au monde ont des femmes ministres en 1974-1975. Les Gouvernements américain et britannique sont à 100 % masculins.

1974-1981 : les débuts de la féminisation de l'exécutif

Le passage de témoin à Georges Pompidou n'ayant rien changé à la rareté des femmes au Gouvernement, c'est vraiment l'année 1974 qui représente la première vraie rupture pour notre sujet. Alors que la part des femmes au Parlement stagne, elle progresse au Gouvernement, par la volonté du président Valéry Giscard d'Estaing qui nomme 9 femmes entre 1974 et 1981 : Simone Veil, Françoise Giroud, Hélène Dorlhac, Alice Saunier-Séité, Annie Lesur et Christiane Scrivener, Nicole Pasquier, Monique Pelletier et Hélène Missoffe. Le pourcentage de femmes passe de 3 % sous la présidence de Georges Pompidou à 9,5 %. Pour la première fois depuis 1947, une femme est ministre : Simone Veil, ministre de la Santé, comme sa prédécesseuse³³. Un nouveau secteur spécialisé apparaît, la Condition féminine, non sans mal³⁴, et se maintient non sans hésitations³⁵. La France se place désormais à l'avant-garde mondiale pour le nombre de femmes ministres, juste derrière la Suède, à la fin des années 1970.

V^e République oblige, le poids du président est déterminant ; le pourcentage de femmes dépend de sa volonté politique, et sans doute aussi de son degré de gynophilie ! Le Gouvernement semble alors plus accessible que le Parlement où elles ne sont que 14 (1,8 %) en 1973 puis 22 (2,8 %) en 1978 : une situation qui alarme les femmes de droite comme de gauche³⁶. Lors des élections sénatoriales de 1977, Janine Alexandre-Debray, sénatrice du parti républicain (PR) de 67 ans, ose une grève de la faim pour protester contre l'absence totale de femmes sur la liste de la majorité à Paris³⁷.

³² Catherine Achin, *Le Mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement France-Allemagne 1945-2000*, Paris, Dalloz, 2005, p. 622-623.

³³ Simone Veil, *Les hommes aussi s'en souviennent. Une loi pour l'histoire*, Paris, Stock, 2004.

³⁴ Françoise Giroud s'explique dans *L'Express* du 17 juin 1974. Ni la nouvelle fonction, ni le choix de la titulaire, Françoise Giroud, ne plaisent au Premier ministre, Jacques Chirac. Alors qu'elle est pressentie pour ce poste, elle apprend la formation du Gouvernement... sans elle mais avec Jean-Jacques Servan-Schreiber. La démission rapide de ce dernier rendra possible sa nomination, en juillet 1974.

³⁵ Bruno Frappat résume avec humour la « comédie du pouvoir » qui se joue pour la Condition féminine : « Surgit Mme Giroud. Applaudissements nourris, bons sondages. Elle sort. Arrive Mme Nicole Pasquier. Inaudible. Elle sort. Passe Mme Jacqueline Nonon, comme une étoile filante. Le public se lasse. Mme Monique Pelletier s'avance. Enfin un vrai ministre ! À part entière, même si elle n'a ni budget suffisant ni administration derrière elle. » (« Comédie du pouvoir, *Le Monde*, 2 mars 1979).

³⁶ Cf. Brigitte Gros (sénatrice et maire de Meulan), « 22 femmes, 764 hommes ! », *Le Quotidien de Paris*, 4 avril 1978.

³⁷ Janine Alexandre-Debray, « La France des femmes », *Le Monde*, 9 septembre 1977.

Cette féminisation, même modeste³⁸, s'explique aussi par un contexte favorable sur le plan social et culturel : l'influence du Mouvement de libération des femmes (MLF) et l'indépendance croissante des femmes (percée spectaculaire dans les études supérieures, essor de leur travail salarié, augmentation des divorces, choix d'avoir ou non un enfant, etc.). La nouvelle vague du féminisme ne peut laisser le pouvoir indifférent. La crainte d'un nouveau Mai 68 est réelle à droite ; le Mai rampant exaspère. L'intelligence de Valéry Giscard d'Estaing, aidé par Françoise Giroud, est de tenter une récupération non pas du Mouvement mais de certaines des aspirations qu'il traduit. On peut donc expliquer la naissance du féminisme d'État par la pression du féminisme de contestation, même si ce dernier rejette toute « politique politicienne » et se méfie des partis. L'extrême gauche, dopée par Mai 68, est aussi indifférente à la féminisation du pouvoir dans des institutions qui resteraient inchangées. Il faut toutefois remarquer la percée d'Arlette Laguiller, première femme candidate à la présidence (femme mais aussi jeune – 34 ans – elle représente une nouvelle organisation, Lutte ouvrière) : elle dénonce la monopolisation du pouvoir par les hommes et intègre dans son programme les objectifs féministes du moment. Il ne faut donc pas s'étonner que le nombre d'élues augmente peu dans les années 1970, à la différence d'autres pays.

La mise en place du féminisme d'État assure une représentation minimale. Le processus est bien connu dans les exécutifs des organisations : quand la structure chargée des questions féminines est supprimée, la représentation des femmes à la direction diminue ou disparaît totalement. Le président de la République semble indécis. En 1979, « la condition féminine, après avoir occupé un strapontin, puis un tabouret à Lyon s'installe dans un fauteuil³⁹ » : sont nommées une secrétaire d'État, puis une déléguée, enfin, une ministre. L'Élysée présentant le nombre de femmes dans le Gouvernement français comme un record, les médias deviennent attentifs. « La place des femmes : deux de moins » titre *Le Monde* après l'annonce de la composition du 3^e gouvernement Barre. Et Bruno Frappat d'ironiser sur l'absence de commentaires en haut lieu. « Faut-il penser que, les élections passées, les femmes ne sont plus à la mode ? Ou faut-il croire que, déjà, les nominations de ministres et de secrétaires d'État ne tiennent plus compte du sexe des intéressés, prouvant ainsi qu'hommes et femmes sont tout à fait égaux ?⁴⁰ » En janvier 1979, 3 femmes étaient entrées au

³⁸ Mariette Sineau, « Les femmes ministres sous la V^e République », *Actes du colloque Femmes et pouvoir (XIX^e-XX^e siècles)* du 8 mars 2004, Paris, Palais du Luxembourg, Sénat, p. 79-89.

³⁹ B. Frappat, « Comédie du pouvoir », *op. cit.* La déléguée à la Condition féminine, Nicole Pasquier, a pu rester dans sa ville, qui est aussi celle du Premier ministre. Cette délocalisation a plutôt mal fonctionné.

⁴⁰ Bruno Frappat, *Le Monde*, 8 avril 1978.

Gouvernement lors d'un « remaniement technique » et la gauche avait alors dénoncé une opération de séduction en direction des électrices⁴¹.

Les avis sont partagés sur cette féminisation du Gouvernement. Pour Françoise Giroud, elle est l'action la plus importante de Valéry Giscard d'Estaing⁴². Pour la romancière Benoîte Groult, proche des socialistes, le président a simplement mis « six femmes à la boutonnière » : « Ce n'est pas leur programme qui a intéressé Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, c'est un sexe. On ne leur demande pas de faire quelque chose, mais d'être des femmes⁴³ » tandis que pour Évelyne Sullerot, sociologue, également classée à gauche, les femmes ministres sont condamnées à « être des alibis » aussi longtemps qu'elles seront en aussi petit nombre au Gouvernement⁴⁴. Le recul du temps fait de Giscard un pionnier de la féminisation, mais aussi un président qui a su traduire en lois et en symboles les aspirations égalitaires des femmes des années 1970⁴⁵. « C'est bien la première fois dans l'histoire, il faut le reconnaître, que les femmes font l'objet d'une telle attention de la part d'un président⁴⁶ » souligne la politologue Mariette Sineau.

II - FONCTIONS ET LEGITIMITÉ DES FEMMES AU GOUVERNEMENT

Notons d'abord que pour l'ensemble de la période étudiée, on ne compte que 3 ministres (dont une déléguée) or l'autonomie des secrétaires d'État est faible, leurs moyens sont limités. En 1936, trois semaines après sa nomination, Irène Joliot-Curie réclame toujours à Jean Zay un huissier et une dactylographe⁴⁷... Mises sous tutelle de leurs ministres respectifs, sans budgets propres, les trois premières femmes au Gouvernement inspirent une certaine méfiance. La féminisation giscardienne ne correspond pas à une augmentation significative du nombre de femmes ministres. Les femmes sont donc au bas de la hiérarchie du Gouvernement, dans le secteur socio-éducatif, ce qui fait dire à la politologue Mariette

⁴¹ Cf. par exemple, Claudine Ducol, « L'offense faite aux femmes », *L'Humanité*, 12 janvier 1978.

⁴² *Marie-Claire*, janvier 1986.

⁴³ Éditorial de Benoîte Groult dans *F Magazine*, 10 janvier 1978 (cité par Martine Lévy, « Le Féminisme d'État en France 1965-1985 : 20 ans de prise en charge institutionnelle de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes », thèse de sciences politiques, IEP Paris, 1988, p. 512).

⁴⁴ Cité par M. Lévy, « Le Féminisme d'État... », *op. cit.*, p. 513.

⁴⁵ Christine Bard, « Cent mesures pour les femmes », Serge Berstein, Jean-François Sirinelli (dir.), *Les Années Giscard. Les réformes de société*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 203-225.

⁴⁶ Mariette Sineau, *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, p. 75.

⁴⁷ C'est l'enquête de l'historienne britannique Sian Reynolds sur les conditions de travail des femmes ministres qui a permis d'aller au-delà des apparences plutôt positives données par la presse et de dévoiler « l'antiféminisme larvé » des hommes politiques (« Trois dames au Gouvernement (1936) », dans Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p. 193-204).

Sineau que « moderne sur la forme, Valéry Giscard d'Estaing reste traditionnel sur le fond⁴⁸ ».

La durée de leur fonction est en général courte. Beaucoup sont des météores au Gouvernement : 6 mois en moyenne sous la IV^e République. Le départ des premières secrétaires d'État passe inaperçu lorsque chute le premier gouvernement Blum le 21 juin 1937. Camille Chautemps (radical) forme son Gouvernement sans elles. Pourtant, « l'expérience des femmes ministres n'a rien eu d'inquiétant : des femmes sélectionnées pour leur loyauté, leur discrétion, ont, dans les limites de leur rôle, rempli leur tâche avec compétence, sans scandale, et en coopérant avec leurs ministres. Les nommer une deuxième fois n'aurait pas menacé la République. Mais précisément parce que l'expérience n'a pas échoué, si elle avait continué, la présence des femmes serait devenue permanente et le droit de vote et d'éligibilité aurait été encore plus difficile à refuser aux femmes⁴⁹ ». L'amélioration est sensible sous la V^e République : la durée de la présence féminine au Gouvernement est en moyenne de 3 ans pendant la période 1958-1981.

Les fonctions qui leur sont attribuées répondent à une division sexuée du travail traditionnelle. 7 sur 18 ont une mission en rapport avec l'enfance, la jeunesse et l'éducation ; 4, dont deux ministres, avec la santé. C'est assez pour donner le sentiment d'une tradition. Simone Veil explique : « On m'a donné le ministère de la Santé parce que c'est un ministère qu'on donne généralement aux femmes⁵⁰ ». Au titre de la Condition féminine, 3 femmes accèdent au Gouvernement. À des degrés divers, les Affaires sociales (2), la Consommation (1), le Logement (1) et même la Justice (1) et la Culture (1) peuvent être vus comme le prolongement d'activités féminines ou féminisées ; ce qui n'est pas le cas pour la Recherche et l'Algérie où le choix d'une femme est atypique. La féminisation ne concerne pas les grands ministères : Finances, Intérieur, Affaires étrangères, Défense. Aucune femme n'a été considérée comme Premier ministre, sauf Simone Veil dans la seconde moitié des années 1970⁵¹.

D'où les femmes ministres tirent-elles leur légitimité ? Seules 6 sur 18 bénéficient de l'onction du suffrage universel. Les 3 premières ne peuvent y prétendre. Sous la IV^e République, toutes sont des élues et des militantes politiques ; règle que continuent d'observer De Gaulle et Pompidou. La rupture introduite par Valéry Giscard d'Estaing est donc

⁴⁸ M. Sineau, « Les femmes ministres... », *op. cit.*, p. 80.

⁴⁹ S. Reynolds, « Trois dames... », *op. cit.*, p. 202.

⁵⁰ Laure Adler, *Les Femmes politiques*, Paris, Seuil, 1993, p. 170.

⁵¹ Dans un article du *Quotidien de Paris*, 22 février 1975, « Premier ministre, pourquoi pas, maire certainement ! », Valéry Giscard d'Estaing déclare qu'il est « envisageable » qu'une Française devienne Premier ministre ; « d'ailleurs, deux des autres femmes du Gouvernement sont en tête des sondages d'appréciation ».

considérable : sur les 9 nommées, 1 seule est parlementaire (Hélène Missoffe). Le président théorise ce recours aux techniciennes, aux forces de la « société civile » dont on cerne bien les avantages et les inconvénients : fraîches, compétentes dans leur domaine, facteurs de renouvellement de la vie politique ? Sans doute. Mais aussi moins aguerries, plus fragiles, moins exigeantes, plus manipulables et finalement dépendantes si le désir d'une circonscription les tarade⁵².

Il y a concordance entre le statut professionnel et la fonction occupée au Gouvernement dans un nombre significatif de cas : l'institutrice Suzanne Lacore et la Protection de l'enfance, Irène Joliot-Curie et la Recherche scientifique, Monique Pelletier, magistrate, et la Justice, Alice Saunier-Séité (professeure des universités, directrice d'IUT puis rectrice d'académie) et les Universités, Christiane Scrivener (directrice générale de l'Agence pour la coopération technique, industrielle et économique) et la Consommation... Femmes atypiques, surtout dans les milieux bourgeois dont elles sont presque toutes issues, elles ont souvent fait des études supérieures et ont une vie professionnelle (à l'exception de Cécile Brunschvicg, Andrée Viénot, Jacqueline Thome-Patenôtre, Suzanne Ploux et Hélène Missoffe)⁵³.

Que l'expérience acquise dans un parti ne soit plus le seul sésame pour entrer au Gouvernement est important pour les femmes, plus nombreuses que les hommes à être « sans parti ». L'indépendance partisane est sans doute une des clés de la popularité de Simone Veil et de Françoise Giroud.

Pour les femmes comme pour les hommes, l'engagement dans la Résistance est légitimant : Suzanne Ploux, Germaine Poinso-Chapuis et Marie-Madeleine Dienesch en bénéficient. Mais le vaste vivier des héroïnes de la seconde guerre mondiale est sous-utilisé. Ce statut envié met fin à la carrière politique de Françoise Giroud qui, lors de l'élection municipale de 1977, est attaquée pour l'usurpation du titre de médaillée de la Résistance (titre appartenant à sa sœur, déportée à Ravensbrück)⁵⁴. Quant au statut unique de Simone

⁵² Cas de Monique Pelletier, ministre sortante à qui l'Union pour la démocratie française (UDF) donne une circonscription ingagnable en 1981, ce qui restera une blessure pour elle.

⁵³ À un député qui lui demandait quels étaient les diplômes qui la désignaient après André Malraux comme ministre de la Culture, Françoise Giroud répondit : « Je suis agrégée de vie » (Françoise Giroud, *On ne peut pas être heureux tout le temps*, Paris, Fayard, 2001, p. 39).

⁵⁴ Françoise Giroud avait été active dans le même réseau que sa sœur, avait été arrêtée par la Gestapo et emprisonnée quelques mois, mais sa résistance n'avait pas été reconnue par une décoration (selon sa biographe, Christine Ockrent, *Françoise Giroud, une ambition française*, Paris, Fayard, 2003). Cette affaire de médaille nuira à Françoise Giroud, candidate UDF, qui devra s'effacer devant une autre femme, Nicole de Hautecloque candidate du Rassemblement pour la République (RPR).

Veil, déportée raciale et rescapée d'Auschwitz, il appartient pleinement à son identité politique⁵⁵.

Le milieu associatif féminin est également un vivier négligé et correspond à un type d'engagement peu reconnu. S'il est exclusif, il marginalise. Pourtant, plusieurs femmes de Gouvernement y ont fait leurs apprentissages et puisé leurs forces. Pour quelques-unes, c'est leur meilleur atout : pour Cécile Brunshvicg, figure majeure du féminisme de l'entre-deux-guerres, pour Suzanne Lacore, active au Comité national des femmes socialistes, pour Françoise Giroud, journaliste qui s'engage en faveur des droits des femmes, pour Nicole Pasquier, déléguée régionale à la condition féminine à Lyon, pour Monique Pelletier, responsable de la commission féminine du Centre démocratie et progrès et, après 1974, de la commission « Famille » des républicains indépendants.

L'engagement féminin et féministe a été important pour la première femme ministre Germaine Poinso-Chapuis (comme pour beaucoup d'avocates de sa génération) et va des syndicats libres féminins de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) aux associations suffragistes en passant par l'association des diplômées des universités et le soroptimisme⁵⁶... Parallèlement, elle s'engage au parti démocrate populaire dès ses débuts (1924) et organise ses « équipes féminines ». Nul doute que, pour reprendre une expression chère à cette génération, ce type de militantisme influe sur « la promotion de la femme ». Mais le féminisme ne joue un rôle vraiment légitimant que lorsqu'il conduit aux fonctions du féminisme d'État.

La question principale concernant la légitimité tourne autour du statut de femme-alibi, un problème soulevé dès 1936. Léon Blum, qui veut « une femme » au Gouvernement, la désigne comme « Madame X » dans ses premiers brouillons de listes : on ne peut mieux désigner l'alibi, interchangeable... Tout devrait pousser les bénéficiaires de ce type de promotion au silence ou au déni. Ce n'est pourtant pas le cas et grâce soit rendue à leur franchise, précieuse pour l'historien(ne). Simone Veil le dit souvent. « On avait besoin d'une femme et on a cherché une femme, sans cela je ne serais jamais devenue ministre. [...] C'est tout à fait officiel, ils ne s'en cachaient pas⁵⁷ ». « Être une femme m'a donc servi » reconnaît-elle. Pour Monique Pelletier, « les femmes ministres avant 1981 ont été un alibi. J'ai moi-

⁵⁵ Par exemple, pour *Le Matin*, « Persuadée, comme tous ceux qui comme elle sont revenus des camps de la mort, que la vie est du “rabiote”, elle tient à en profiter au maximum, en “faisant bien” tout ce qu'elle entreprend » (5 décembre 1977).

⁵⁶ Il s'agit d'un club féminin d'origine américaine, créé dans les années 1920, qui veut valoriser l'expérience professionnelle des femmes et organiser l'entraide entre ses membres.

⁵⁷ Interview de L. Adler (en 1992), *Les Femmes politiques...*, *op. cit.*, p. 170.

même été un alibi⁵⁸ ». Assumer la critique contre son propre camp suppose un certain courage et dénote sans doute une forte motivation, que l'on retrouvera plus tard (en 1996) dans le « manifeste des dix » pour la parité, réunissant femmes ministres de gauche et de droite. La gauche et l'extrême gauche ne se contentent pas de dénoncer le système des femmes-alibis qui rejette la responsabilité du côté des hommes, elles ironisent sur certaines, la plus exposée étant la très souriante Nicole Pasquier, chargée de la Condition féminine, « une femme réduite à l'état de potiche et heureuse de l'être⁵⁹ ».

Rien n'indique que la première femme ministre ait été choisie parce qu'elle était une femme. Pourtant, lorsqu'elle quitte son poste, en situation d'échec, son identité de femme fait l'objet de commentaires malveillants. Après le décret Poinso-Chapuis, Jules Moch s'exclame : « C'est l'œuvre d'une femme. Voilà ce que c'est d'appeler au Gouvernement une femme inexpérimentée⁶⁰ ». Dans ce climat soupçonneux sur la valeur des femmes nommées, l'entourage joue un rôle important. C'est un choix assurément féministe que de travailler avec d'autres femmes. Cécile Brunschvicg choisit sa fille aînée. La première femme ministre compose un cabinet parfaitement paritaire. En revanche Françoise Giroud préfère *un* directeur de cabinet : « ce sera un homme car je ne suis pas féministe et donc pas sexiste » (*Le Monde*, 25 juillet 1974). Monique Pelletier, elle, opte pour une femme.

III - QUESTIONS DE GENRE POUR DES FEMMES DANS UN MONDE D'HOMMES

Sur-générées ou dé-générées : les femmes au Gouvernement rencontrent forcément des problèmes de genre. Le sort le plus enviable est celui de la virilisation : choquante, transgressive certes, elle se situe néanmoins plus haut dans l'échelle des valeurs que les différentes formes de féminité⁶¹. D'ailleurs, en 1976, Françoise Giroud sera amenée à commenter un sondage qu'elle a commandé révélant que 37 % des femmes de plus de 18 ans préféreraient être un homme⁶². De ce malaise identitaire, la « valence différentielle des sexes⁶³ » est en partie responsable.

⁵⁸ *Le Matin*, 26 décembre 1986, cité par L. Adler, *Les Femmes...*, *op. cit.*, p. 183.

⁵⁹ Martine Storti, « La déléguée à la Condition féminine n'a rien à dire », *Libération*, 15 novembre 1976. Même tonalité dans *Rouge* : « La déléguée à la Condition féminine Nicole Pasquier nous déclare : "mon mari est plus féministe que moi" », 15 novembre 1976.

⁶⁰ Y. Knibiehler (dir.), *Germaine Poinso-Chapuis...*, *op. cit.*, p. 76.

⁶¹ L'exemple de Margaret Thatcher, « Dame de fer », le montre bien : elle est associée à un modèle mythique de femme guerrière, ce qui la protège des marques péjoratives de la féminité (Cf. Jane Freedman, *Femmes politiques. Mythes et symboles*, Paris, L'Harmattan, 1997).

⁶² « Comment les Françaises se voient » par Françoise Giroud, *L'Express*, 19 janvier 1976.

⁶³ Françoise Héritier, *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.

Prenons le cas de Germaine Poinso-Chapuis qui a tôt choisi la forme masculine pour sa profession : elle se déclare « avocat⁶⁴ ». Devenue parlementaire, en 1945, on la complimente sur son « intelligence masculine ». Elle est « le seul homme de cette assemblée ! », « le seul homme du MRP ». Ministre, on jugera qu'elle a « un tempérament d'homme d'État⁶⁵ ». Le chef du protocole décide qu'elle sera appelée « Madame le ministre ». M^e Isorni trouve qu'« elle dispose d'un registre à part chez les femmes. Avec son timbre grave, presque mâle, elle a une autorité toute masculine, et sa connaissance des questions qu'elle traite, les plus ardues, son sens du débat, en font un orateur remarquable, sans aucune des faiblesses féminines. Ce qui surprend plutôt, c'est de la voir porter une robe⁶⁶ ». Une telle « virilité » ne protège pas d'une misogynie plus classique, sexualisante, à la façon d'un Antoine Pinay, président du Conseil, lui lançant un jour à l'assemblée : « Madame, vous êtes une entêtée. Il vous aurait fallu une bonne fessée de temps en temps ». « Et qui vous dit, monsieur le président, que ça ne m'aurait pas fait plaisir ?⁶⁷ », lui répondra-t-elle du tac au tac.

La sexualisation d'une femme publique peut consister à en faire une femme-objet. Mais la passivité inhérente au statut est incompatible avec le rôle politique. Le fantasme titillé est plutôt celui d'une femme active sexuellement, voire hypersexuelle. On pense ici à la personnalité controversée d'Alice Saunier-Séité, « la femme la plus insultée de France », et au portrait sexualisé qu'en fait Valéry Giscard d'Estaing dans *Le Pouvoir et la vie* : « son corps est musclé, avec des mouvements d'une aisance féline, et des jambes qui me paraissent bronzées. Une pensée bizarre me traverse : quand elle faisait l'amour, elle devait y mettre la même véhémence⁶⁸ ». Françoise Giroud, incarnant la modernité féminine des années 1950-1960, apportera aussi au giscardisme une touche de séduction⁶⁹ et d'anticonformisme (une photo la montre dans une posture qu'elle affectionne, assise avec les jambes repliées⁷⁰).

⁶⁴ « Nous ne voulons pas, nous, femmes avocats, que l'on dissocie le barreau féminin du barreau masculin. Pourquoi vouloir donner un féminin à avocat, ou à maître, alors qu'il est si juste de nous accorder les mêmes titres qu'à nos confrères hommes... » (cité par Y. Knibiehler (dir.), *Germaine Poinso-Chapuis...*, op. cit., p. 76).

⁶⁵ *Ibid.*, p. 64 et p. 74.

⁶⁶ Cité par Marie-Thérèse Guichard, *Les Egéries de la République*, Paris, Payot, 1991, p. 245.

⁶⁷ Cité dans Y. Knibiehler (dir.), *Germaine Poinso-Chapuis...*, op. cit., p. 79.

⁶⁸ Cité par M. Sineau, *Profession : femme politique...*, op. cit., p. 75.

⁶⁹ D'innombrables mentions de cette séduction peuvent être relevées dans la presse, qu'elle soit hostile (« Un charme sans pouvoir », *L'Humanité*, 3 octobre 1974) ou non (« Un charme de grande race », pour Bruno Frappat, dans *Le Monde*, 26 août 1974). Il faut la férocité de Geneviève Dormann (*Le Quotidien de Paris*, 3 octobre 1974) pour résister à l'attraction, se gausser de « Tante Françoise » et s'attarder sur les dépenses vestimentaires de la ministre (« Quand on porte un jupon qui vaut le salaire d'un cadre très supérieur, et qu'on se chausse au moins avec un SMIC, on se tait »).

⁷⁰ C. Ockrent, *Françoise Giroud...*, op. cit.

La norme n'est pas mieux incarnée par la célibataire. Ce type de femme que l'on va dire « mariée » avec la politique, comme la discrète Marie-Madeleine Dienesch, s'efforçant toujours de ne pas être « casse-pieds⁷¹ » : « c'est une agrégée aux allures de vierge sage : nattes brunes enroulées en un chignon austère, lunettes épaisses, une robe sombre sans autre colifichet qu'un col Claudine⁷² ». Symboliquement, ce statut de célibataire supposée chaste est masculinisant, car il détourne du cœur de la féminité (épouse et mère) : Arlette Laguiller, première femme candidate à la présidence de la République, sera, elle aussi, victime du stéréotype sur la célibataire en politique⁷³. Pour un électorat de droite, le divorce reste un problème et peut écarter certaines femmes du Gouvernement. Il faut attendre les années 1970 pour qu'un président assume cette particularité des parcours personnels de Françoise Giroud et d'Alice Saunier-Séité. Françoise Giroud le reconnaît : « Il fallait une certaine audace pour me mettre au Gouvernement. Je vivais notoirement avec un éditeur qui n'était pas mon mari - et ce mode d'existence était encore prohibé. J'avais eu un fils "hors mariage", comme on disait pudiquement. [...] J'ai été aussi ce qu'on appelait alors "fille-mère". On ne peut pas imaginer aujourd'hui où cela vous plaçait dans la société : un peu au-dessous de putain⁷⁴ ».

La norme de genre est parfaitement incarnée par Simone Veil qui réunit la beauté classique et la maternité rassurante. « Bonne épouse (son mari en témoigne), bonne mère, excellent ministre de la Santé (elle détient un record de popularité avec 71 % de satisfaits), Simone Veil est irréprochable. [...] Première femme à avoir été secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature, elle doit toute sa carrière à son travail. Mais aussi à son charme et elle le reconnaît, contrairement à beaucoup d'autres femmes, que sa féminité l'a aidée à exercer ses activités⁷⁵ ». Le défi à partir des années 1970 sera de promouvoir des femmes qui allieraient la tradition à la modernité, mères de familles nombreuses et hyperactives, ayant élevé leurs enfants mais toujours « jeunes ». Ainsi, Nicole Pasquier (47 ans) « ressemble à une jeune fille avec son pantalon et son pull bleu marine, sa mèche blonde qu'elle repousse sur son front⁷⁶ ». Le look suscite chez les journalistes politiques des commentaires incessants. Alors que l'image, dans la presse et à la télévision, transforme les règles du jeu politique, les femmes politiques en souffrent plus que les hommes.

⁷¹ Entretien avec L. Adler, *Les femmes...*, *op. cit.*, p. 156.

⁷² Portrait de la jeune militante en campagne en 1945 dressé par un journaliste cité par Christian Bougeard, « Marie-Madeleine Dienesch : une carrière politique méconnue », *Clio. HFS*, n°8, 1998, p. 243.

⁷³ Le général Bigeard dira d'elle : « Une femme comme Arlette Laguiller, il faudrait la marier avec un second-maître ou un parachutiste et après, on n'en parlerait plus » (cité dans « Arlette Laguiller : célibat et militantisme », dans *Le Matin*, 5 décembre 1977).

⁷⁴ F. Giroud, *On ne peut pas...*, *op. cit.*, p. 173.

⁷⁵ « Simone Veil : charme et fermeté », *Le Matin*, 5 décembre 1977.

⁷⁶ *Marie-Claire*, décembre 1976.

Les 18 premières femmes au Gouvernement ont en moyenne 50,6 ans quand elles accèdent au pouvoir⁷⁷. Il n'y a que 2 benjamines de moins de 40 ans (Irène Joliot-Curie et Hélène Dorlhac) et 2 sexagénaires (Suzanne Ploux et Suzanne Lacore). La cinquantaine neutralise un certain nombre de discriminations de genre et fait passer les femmes dans la catégorie apaisée des femmes dégagées des rapports de séduction. Elle « masculinise », mais elle ne préserve pas complètement des remarques sexistes : *Le Canard enchaîné* surnomme Françoise Giroud « Ménopause-café⁷⁸ ». On notera que les femmes vieillissent moins en poste que les hommes, aussi. L'âge permet aux femmes de se libérer des contraintes maternelles. Pour les jeunes mères, l'incompatibilité est bien connue, sauf si l'intendance suit. Andrée Viénot, veuve, a renoncé à son mandat de députée en 1947, en raison de ses charges familiales. Les célibataires ne sont pas pour autant sur-utilisées (3 sur 18). Pour Marie-Madeleine Dienesch, la politique est comme un métier (elle a été députée des Côtes-du-Nord de 1945 à 1981, soit un record de 11 mandats successifs), qu'elle a pu exercer pleinement justement parce qu'elle n'avait pas d'enfants⁷⁹. Pourtant, les mères de familles nombreuses sont sur-représentées dans la période giscardienne (3,4 enfants en moyenne) contre 2 dans la période précédente.

Non loin de la mère, la ménagère. On se souvient du mot prêté au général De Gaulle à propos de l'entrée d'une femme au Gouvernement : « Et pourquoi pas un ministère du Tricot ! » À droite comme à gauche, on se sert du symbolisme de l'univers domestique pour critiquer les femmes du Gouvernement. Un exemple parmi d'autres, Denise Cacheux, juste après son entrée au Comité directeur du parti socialiste (PS) : « Mme Giroud monte bien les blancs en neige mais rate son gâteau !⁸⁰ »

Le dévouement demandé aux femmes n'est pas sans lien avec leur « vocation maternelle ». Le caractère « irascible et un peu autoritaire » de Germaine Poinso-Chapuis semble gêner, selon Marie-Madeleine Dienesch. « Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que les hommes n'aiment pas ça. Mme Poinso est une femme d'une grande valeur, une juriste éminente. Si elle a été éliminée de la vie politique, ce n'est pas étonnant. Elle n'avait pas trop la manière avec les collègues masculins⁸¹ ». L'excès d'ambition serait aussi difficilement supporté. Mais il est si rare ! En 1936, les 3 femmes pressenties se font prier. Suzanne Lacore,

⁷⁷ Léger rajeunissement sous Valéry Giscard d'Estaing : 49 ans contre 51 dans la période précédente.

⁷⁸ « La seule expression de misogynie virulente dont j'ai gardé souvenir à cette époque, c'est celle du *Canard enchaîné*. Ce gracieux organe, dont j'ai toujours été plus ou moins la cible sans en être autrement affectée, m'avait baptisée "Ménopause café". Peut-on avoir plus d'esprit ? » (F. Giroud, *On ne peut pas...*, op. cit., p. 172).

⁷⁹ M. Sineau, *Profession...*, op. cit., p. 63.

⁸⁰ *L'Unité*, 14 février 1975.

⁸¹ L. Adler, *Les femmes...*, op. cit., p. 151.

institutrice à la retraite, militante de longue date – elle adhéra en 1907 et fut longtemps la seule adhérente de sa fédération, celle de la Dordogne -, ne se sent pas à la hauteur⁸². Gentiment paternaliste, le président du Conseil doit la rassurer : « Vous n'aurez pas à diriger, mais à animer. Vous aurez surtout à être là, car votre seule présence signifie beaucoup de choses⁸³ ». Récompensée par le prix Nobel de chimie en 1935, Irène Joliot-Curie (1897-1956), accaparée par ses recherches, mère de deux jeunes enfants, n'accepte la proposition de Léon Blum qu'en raison de l'avancée symbolique qu'elle représente pour les femmes, mais demande de pouvoir se retirer au plus vite pour céder la place à son ami Jean Perrin⁸⁴. Quant à Cécile Brunschvicg, imposée par le parti radical, elle n'a pas été consultée et apprend sa nomination alors qu'elle participe à Glasgow à un congrès international. Ces procédés cavaliers sont-ils réservés aux femmes ? Le comble est atteint avec Robert Schuman qui dispose de sa dévouée Germaine Poinso-Chapuis une première fois, en lui imposant un ministère, et une deuxième fois, en signant un décret à sa place.

Le rôle dévolu à l'épouse du président, déjà évoqué, pose un problème inédit pendant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing pour l'image des femmes au pouvoir. Son épouse, Anne-Aymone, malgré sa timidité, accepte la charge des « relations publiques du président⁸⁵ ». Ainsi définit-elle son nouveau « métier », tout en développant une œuvre caritative pour secourir l'enfance maltraitée. S'essayant à « l'État spectacle⁸⁶ », la France s'approche du modèle américain qui donne à la *first lady* un rôle important, fortement médiatisé dès les années 1930, avec l'anticonformiste Eleanor Roosevelt et internationalisé avec brio par le couple Kennedy. Mais, dans la « monarchie républicaine » à la française, le couple présidentiel est forcément piégé par les réminiscences du passé. « Pour salir le roi, on a toujours calomnié la reine » note Valéry Giscard d'Estaing, réagissant aux attaques de la presse⁸⁷. *Le Monde* dénonce par exemple sa « tentation dynastique » et sa « nouvelle conception "familiale" de la présidence⁸⁸ ». Le président, en associant son épouse et même ses enfants (sa fille cadette Jacinte est à ses côtés sur l'affiche électorale de 1974), pense moderniser son image et l'image du pouvoir. Le rôle croissant donné à l'épouse peut conduire

⁸² Bernard Dougnac, *Suzanne Lacore ou le « socialisme-femme » : biographie 1875-1975*, Fanlac, Institut aquitain d'études sociales, 1996.

⁸³ Citée par S. Reynolds, « Trois dames... », *op. cit.*, p. 202.

⁸⁴ Cf. Noëlle Lorient, *Irène Joliot-Curie*, Paris, Presses de la Renaissance, 1991.

⁸⁵ Marie-Thérèse Guichard, *Danielle, Bernadette, Françoise et les autres*, Paris, Belfond, 1987, p. 156.

⁸⁶ L'expression est de Roger-Gérard Schwartzberg, *L'État spectacle. Essai sur et contre le Star System en politique*, Paris, Flammarion, 1977.

⁸⁷ Christine Clerc, *Tigres et tigresses. Histoire intime des couples présidentiels sous la V^e République*, Paris, Plon, 2006, p. 244.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 236.

au conflit d'intérêt : ainsi, en avril 1975, Anne-Aymone Giscard d'Estaing se dit favorable au salaire pour la femme au foyer, auquel Françoise Giroud tente de s'opposer.

À l'égard de ces premières femmes d'État, la discrimination prend aussi la forme de l'oubli, dès leur vieillesse ou post-mortem. En 1975, à l'occasion de journées nationales dédiées à « l'année de la femme », Germaine Poinso-Chapuis doit signaler à la secrétaire d'État à la Condition féminine, Françoise Giroud, qu'elle aurait aimé être invitée comme « Ancien ministre de la Santé, première femme à être investie des fonctions de plein exercice ministériel et la seule pendant... 26 ans, c'est-à-dire jusqu'à Madame Veil⁸⁹ ». L'ancienne ministre, décédée en 1981 à 80 ans, est pourtant restée très active. Sans un fort attachement local à sa mémoire, elle serait tombée dans l'oubli. Le colloque *Germaine Poinso-Chapuis, témoin de son temps (1901-1981)*, tenu à Marseille en 1997, montre comment l'histoire (sous la direction d'Yvonne Knibiehler, professeure émérite à l'université d'Aix-en-Provence) et la revendication mémorielle (*via* l'association locale Les Femmes et la ville) se rejoignent. La reconnaissance est tardive... dans un contexte nouveau et stimulant : celui de la parité. L'histoire des femmes au Gouvernement offre désormais un réservoir de noms pour les municipalités soucieuses de ré-équilibrer leur politique onomastique⁹⁰. Ainsi le nom de Cécile Brunschvicg, qui n'avait été donné qu'à une seule rue en France (à Antony) a été choisi par les villes de Saint-Denis et de Paris (dans le 18^e arrondissement) en 2006. Le nom de Nafissa Sid Cara est aussi ressurgi récemment, en 2004, à la demande de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), pour qu'à travers le baptême d'une rue soit honorée la « première femme musulmane membre d'un gouvernement de la République française⁹¹ ».

Il faut dire que le passage au Gouvernement de la plupart de ces femmes d'État a laissé peu de traces (sauf pour Simone Veil). C'est sans doute le cas de beaucoup de ministres, mais il ne faut pas s'étonner de trouver une réserve exagérée du côté féminin. Par loyauté, reconnaissance pour certaines, il n'y aura ni anecdotes ni souvenirs ou alors, lissés, triés, contrôlés... À une exception près, Françoise Giroud, qui assume sa transgression dans *La Comédie du pouvoir* (Paris, Fayard, 1977) : « J'ai compris mon crime aux yeux de Giscard : il se nomme désacralisation⁹² ». Nul doute qu'un fort sentiment d'altérité ait chez elle libéré la plume et le fiel. Son statut de femme participe à la construction d'une posture rebelle.

⁸⁹ Lettre à Françoise Giroud, 27 février 1975, citée par Y. Knibiehler (dir), *Germaine Poinso-Chapuis..., op. cit.*, p. 150.

⁹⁰ Christine Bard, « Du Panthéon à Vitry, où sont les femmes ? », *CAES Magazine*, n°75, été 2005, p. 6-9.

⁹¹ En 2005, le nom de Nafissa Sid Cara a été attribué à un passage dans le 19^{ème} arrondissement de Paris (<http://www.vl.paris.fr/BMO/debat/CMDEBAT20050620/44.htm>)

⁹² F. Giroud, *On ne peut pas..., op. cit.*, p. 239.

Dix-huit femmes en 45 ans, c'est évidemment très peu. La faute en incombe-t-elle aux femmes ? À la fin de la période étudiée, c'est encore une opinion couramment défendue, y compris par des philogynes. Pour Valéry Giscard d'Estaing, « les obstacles ne sont plus d'ordre idéologique ou sociologique, mais d'ordre "professionnel" : pour être candidat valable à la présidence, il faut s'être beaucoup investi dans la vie politique. Or l'activité politique exige souvent un renoncement à la vie de famille [...]. Mais idéologiquement, la barrière d'une longue tradition de supériorité et de monopole masculin est désormais abolie. Golda Meir et Margaret Thatcher ont montré l'exemple. Et Simone Veil a été la première présidente du nouveau Parlement européen élu au suffrage universel » (extrait d'un article imprudemment titré « Une femme à l'Élysée avant l'an 2000⁹³ »). Certes, l'auto contrainte existe, mais il ne faut pas sous-estimer les obstacles objectifs et, avant tout, le poids de l'histoire. Les années 70 rêvent de pouvoir révolutionner des traditions pluriséculaires. Elles vont les ébranler, mais sans renverser le monopole masculin du pouvoir. L'élan de modernisation est un élément favorable mais non suffisant. Les exemples étrangers ont aussi une faible influence : au niveau mondial, les femmes d'État restent très rares. Les pesanteurs idéologiques demeurent, même s'il devient politiquement incorrect de les étaler. Les « premières » font illusion. Derrière elles, souvent, les portes se ferment pour d'autres femmes. Le tri obéit à de nouvelles règles : moins de militantes, plus de professionnelles venues de la « société civile ». À la merci du prince qui les aura distinguées. Au risque de l'inexpérience, dans un rude métier. Les discours sur les femmes ne nous donnent accès qu'en creux aux raisons les plus profondes de leur exclusion, car la masculinité du pouvoir exécutif va de soi, repose sur des règles non écrites rarement dévoilées. Autour de nos dix-huit premières, des centaines d'hommes, dont la masculinité n'a pas été posée comme un fait digne d'analyse.

⁹³ *Le Nouvel Économiste*, n°583, 13 mars 1987.

FEMMES AU GOUVERNEMENT :
FONCTIONS ET DUREE AU GOUVERNEMENT

- Sont mentionnées en gras les parlementaires

BRUNSCHVICG Cécile	1936	12 mois	Sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale du 4 juin 1936 au 21 juin 1937
JOLIOT-CURIE Irène	1936	3 mois	Sous-secrétaire d'État à la Recherche du 4 juin 1936 à août 1936
LACORE Suzanne	1936	12 mois	Sous-secrétaire d'État à la Protection de l'enfance du 4 juin 1936 au 21 juin 1937
VIÉNOT Andrée	1946	7 mois	Sous-secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports du 25 juin 1946 au 16 décembre 1946 puis du 16 décembre 1946 au 22 janvier 1947
POINSO-CHAPUIS Germaine	1947	7 mois	Ministre de la Santé et de la Population du 24 novembre 1947 au 19 juillet 1948
THOME-PATENÔTRE Jacqueline	1957	5 mois	Sous-secrétaire d'État au Logement et à la Reconstruction du 17 juin 1957 au 6 novembre 1957
SID CARA Nafissa	1959	39 mois	Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des questions sociales en Algérie du 8 janvier 1959 au 14 avril 1962
DIENESCH Marie-Madeleine	1968	84 mois	Secrétaire d'État à l'Éducation nationale du 31 mai au 4 juillet 1968 Secrétaire d'État aux Affaires sociales du 10 juillet 1968 au 20 juin 1969 Secrétaire d'État à l'Action sociale et à la réadaptation du 20 juin 1969 au 5 juillet 1972 et du 5 juillet 1972 au 27 mai 1974
PLOUX Suzanne	1973	10 mois	Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale du 12 avril 1973 au 27 février 1974

VEIL Simone	1974	62 mois	Ministre de la Santé du 27 mai 1974 à juillet 1979 [à nouveau ministre en 1993-1995, Santé, Affaires sociales, Ville]
GIROUD Françoise	1974	32 mois	Secrétaire d'État à la Condition féminine du 16 juillet 1974 au 27 août 1976 Ministre de la Culture de août 1976 à mars 1977
PELLETIER Monique	1978	49 mois	Secrétaire d'État auprès du Garde des Sceaux de janvier à septembre 1978 Ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de la Famille et de la Condition féminine de janvier 1978 à mai 1981
DORLHAC Hélène	1974	27 mois	Secrétaire d'État chargée de la Condition pénitentiaire du 27 mai 1974 au 27 août 1976 [à nouveau secrétaire d'État de 1988 à 1991]
SAUNIER-SÉÏTÉ Alice	1976	64 mois	Secrétaire d'État aux Universités puis ministre des Universités du 12 janvier 1976 au 10 janvier 1978 et du 10 janvier 1978 au 13 mai 1981
LESUR Annie	1974	18 mois	Secrétaire d'État chargée de l'Enseignement préscolaire du 8 juin 1974 au 12 janvier 1976
SCRIVENER Christiane	1976	26 mois	Secrétaire d'État à la Consommation du 12 janvier 1976 à mars 1978
PASQUIER Nicole	1978	40 mois	Secrétaire d'État à l'Emploi féminin du 10 janvier 1978 à mai 1981
MISSOFFE Hélène	1977	14 mois	Secrétaire d'État auprès du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale de mars 1977 à avril 1978

ÂGE ET CHARGES FAMILIALES

Femmes ministres ou secrétaires d'État	Date de naissance	Âge à l'entrée en fonction	Statut civil et nombre d'enfants
BRUNSCHVICG Cécile	19 juillet 1877-1946	59 ans	Mariée, 4 enfants, la plus âgée a 35 ans, la plus jeune 17 ans
JOLIOT-CURIE Irène	12 septembre 1897-17 mars 1956	38 ans	Mariée, 2 enfants, 9 ans et 4 ans
LACORE Suzanne	Mai 1875- novembre 1975	61 ans	Célibataire
VIÉNOT Andrée	7 juin 1901-20 octobre 1976	45 ans	Mariée (1929), 1 enfant (1940), veuve (1944)
POINSO-CHAPUIS Germaine	6 mars 1901-février 1981	46 ans	Mariée, 2 enfants dont un enfant handicapé
SID CARA Nafissa	18 avril 1910- 1 ^{er} janvier 2002	47 ans	Célibataire
THOME-PATENÔTRE Jacqueline	3 février 1906- 2 juin 1995	51 ans	Mariée, divorcée, veuve (1951), 2 enfants
DIENESCH Marie-Madeleine	3 avril 1914- 9 octobre 1998	54 ans	Célibataire, sans enfants
PLOUX Suzanne	2 mars 1908- 28 juin 1992	65 ans	Mariée, 7 enfants
VEIL Simone	13 juillet 1927	46 ans	Mariée, 3 enfants
GIROUD Françoise	21 septembre 1916-19 janvier 2003	57 ans	Mariée, séparée, 2 enfants
PELLETIER Monique	25 juillet 1926	51 ans	Mariée, 7 enfants
DORLHAC Hélène	4 octobre 1935	39 ans	Mariée, 3 enfants
SAUNIER-SÉITÉ Alice	26 avril 1925-2003	50 ans	Divorcée, 2 enfants, veuve
LESUR Annie	28 mars 1926	50 ans	Mariée, 2 enfants
SCRIVENER Christiane	1 ^{er} septembre 1925	51 ans	Mariée, 1 enfant

PASQUIER Nicole	19 novembre 1930	47 ans	Mariée, 3 enfants
MISSOFFE Hélène	15 juin 1927	50 ans	Mariée, 8 enfants

PROFESSIONS ET FONCTIONS DES FEMMES AU GOUVERNEMENT

Ministres ou secrétaires d'État	Profession ou activité	Fonction
BRUNSCHVICG Cécile	Féministe	Éducation nationale
JOLIOT-CURIE Irène	Scientifique	Recherche
LACORE Suzanne	Institutrice à la retraite	Protection de l'enfance
VIENOT Andrée	Militante SFIO	Jeunesse et Sports
POINSO-CHAPUIS Germaine	Avocate	Santé et Population
SID CARA Nafissa	Professeure de lettres	Algérie
THOME-PATENÔTRE Jacqueline	Sans profession	Logement et Reconstruction
DIENESCH Marie-Madeleine	Agrégée de lettres classiques	Éducation nationale et Affaires sociales
PLOUX Suzanne	Sans profession	Éducation nationale
VEIL Simone	Magistrate	Santé
GIROUD Françoise	Journaliste	Condition féminine
PELLETIER Monique	Magistrate	Justice, Famille et Condition féminine
DORLHAC Hélène	Médecin	Condition pénitentiaire
SAUNIER-SÉÏTE Alice	Universitaire	Universités
LESUR Annie	Médecin	Enseignement préscolaire
SCRIVENER Christiane	Haut-fonctionnaire	Consommation
PASQUIER Nicole	Médecin	Emploi féminin
MISSOFFE Hélène	Sans profession	Santé et Sécurité sociale

• **Sources** : Jean Pascal, *Les femmes députés 1945-1988*, Paris, Jean Pascal, 1990 et le *Who's Who*, 1975-1976 et 1999.